

Titre d’emploi: Brigadière scolaire ou brigadier scolaire

Numéro de concours : 568

Brigadier(-ière) scolaire

Ton équipe : Police, Brigadier scolaire

Statut : Brigadier Temporaire/Saisonnier

Salaire : 18,35 \$

Nombre d'heures par semaine : Variable, jusqu'à un maximum de 10 heures par semaine

Période d’affichage : 2026-08-04 au 2026-08-23

Secteurs : Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest, Saint-Louis de France, Pointe-du-Lac et Cap-de-la-Madeleine

Ton rôle

- Assurer une présence active à une intersection déterminée à différents moments de la journée;
- Contrôler la circulation afin d'assurer la traversée sécuritaire des élèves à l'intersection;
- Contribuer au maintien d'un environnement sécuritaire aux abords de l'école.

Tes avantages

- Formation offerte et rémunérée;
- Équipement de travail fourni;
- Indemnité pour les jours fériés.

Qualifications

- Secondaire IV.

Compétences

Communication
Compétences interpersonnelles
Maîtrise de soi
Engagement
Orientation client.

Note : La Ville se réserve la possibilité d’administrer des tests lors de l’évaluation des candidatures et d’appliquer les dispositions prévues au Règlement sur le Code d’éthique.

La Ville de Trois-Rivières souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Au besoin, un soutien peut être offert aux personnes en situation de handicap pour les étapes de présélection et de sélection.